

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 mai 2015

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2792)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 511

présenté par
M. Poisson

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 17, supprimer la seconde occurrence du mot : « de »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement grammatical visant au respect de la langue française.